

Compte rendu de la conférence-formation

La délimitation des frontières maritimes, un enjeu pour l'Afrique

Abidjan | 29 juin - 1^{er} juillet 2016

Le **cabinet Gide** (Barreau de Paris) a organisé, en partenariat avec le cabinet ADKA (Barreau d'Abidjan), une conférence à l'Hôtel IVOIRE à Abidjan du 29 juin au 1^{er} juillet 2016 sur le thème : **"La délimitation des frontières maritimes, un enjeu pour l'Afrique"**.

Les représentants de plusieurs Etats africains, ainsi que de la République du Vietnam, ont participé à cette conférence.

Cette conférence fut un lieu d'échanges, de formation et de rencontre exceptionnel pour les acteurs de la délimitation des espaces maritimes.



Le premier jour a été consacré au rappel des principes juridiques et techniques fondamentaux de la délimitation des frontières maritimes.

Michel Pitron a présenté **le régime juridique applicable aux espaces maritimes**, en proposant un bref historique du droit de la mer, une présentation des apports de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (la Convention de Montego Bay).

Isabelle Rouche a fait un tour d'horizon complet des **apports prétoriens du droit de la mer** en analysant les différentes méthodes de délimitation utilisées par les juridictions internationales et les circonstances prises en compte dans le cadre d'une opération de délimitation. Une ouverture sur les **perspectives africaines** a mis l'accent sur l'existence sur le continent africain des différents critères jurisprudentiels retenus pour le choix d'une méthode de délimitation.

3

Perspective africaine

African perspective


Propos introductifs : la pratique des Etats en Afrique

Introduction : State practice in Africa

Trois types de méthodes ont été utilisées par les Etats en Afrique – *Three types of methods have been used by African States to delimitate their maritime boundaries*

- La méthode de l'équidistance – *equidistance*
- Les parallèles de latitude – *parallels*
- La succession de lignes – *a succession of lines*

Source : International mapping



A map of the African continent with various maritime boundaries highlighted in blue. The map shows the Atlantic Ocean to the west and the Indian Ocean to the east. Several lines represent different methods of maritime delimitation, such as equidistance lines and lines of latitude.

GIDE | La délimitation des frontières maritimes, un enjeu pour l'Afrique | Delimiting maritime boundaries, a challenge for Africa
136

3

Perspective africaine

African perspective

c


La présence d'îles

L'île de Bioko (Guinée Equatoriale) située au large du Cameroun

Bioko Island (Equatorial Guinea) and Cameroon

Source : International mapping

Islands

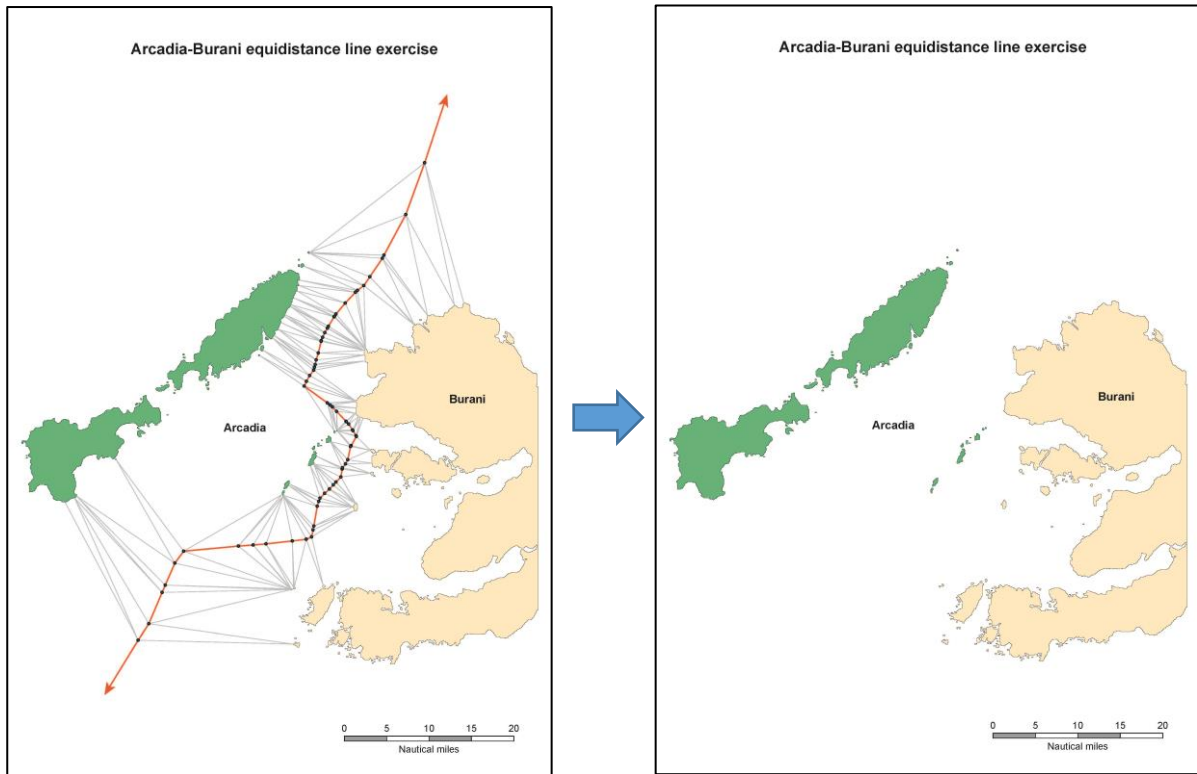


A map showing the coastline of Cameroon and Equatorial Guinea. Bioko Island is highlighted in green. A blue line represents the maritime boundary between the two countries, showing how the island's presence affects the delimitation.

GIDE | La délimitation des frontières maritimes, un enjeu pour l'Afrique | Delimiting maritime boundaries, a challenge for Africa
146

GIDE

Martin Pratt et Jean Laporte ont animé un **atelier sur les aspects techniques de la délimitation maritime**. Les participants ont notamment pu participer à un exercice pratique de tracé de lignes d'équidistance.



La première journée s'est clôturée par un **agréable cocktail dans les jardins** de l'hôtel Ivoire.

Le deuxième jour a été consacré au **processus de délimitation des frontières maritimes**.

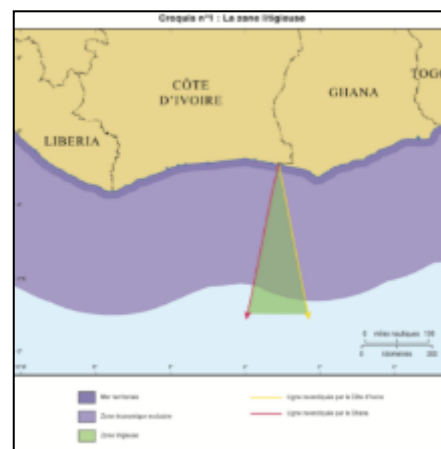
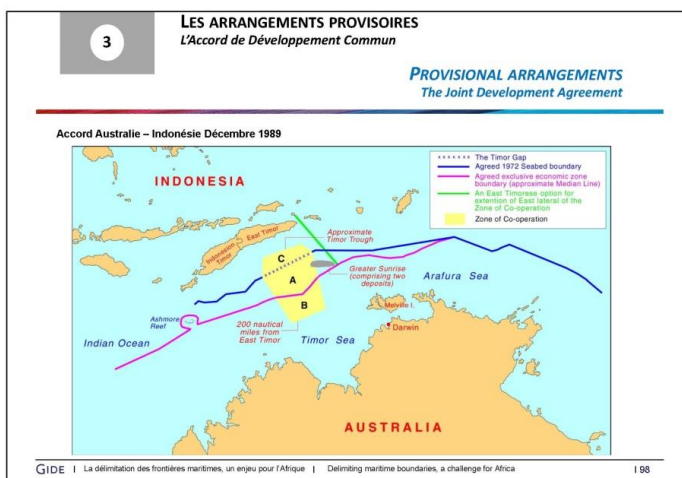
Les deux voies de la délimitation des frontières ont été analysées. Tout d'abord, **les techniques de négociation et la rédaction d'un accord de délimitation** ont été présentées par Isabelle Rouche et Jean-Sébastien Bazille.

Alina Miron, Professeure de droit international public, a présenté les **recours juridictionnels à former en cas d'échec des négociations** : choix de la juridiction, composition de l'équipe, rédaction des mémoires, autant de questions auxquelles cette présentation a répondu.

Jean-Sébastien Bazille a exposé en début d'après-midi le régime juridique applicable aux **activités entreprises unilatéralement par un Etat sur une zone maritime non délimitée** et les recours possibles contre ces activités.

La prescription de mesures conservatoires par la juridiction saisie du différend semble être le moyen le plus prompt pour faire cesser ce type d'activités, aussi une présentation succincte de la **procédure de mesures conservatoires engagée par la Côte d'Ivoire** dans le cadre du litige l'opposant au Ghana devant le Tribunal International du Droit de la Mer a été faite par **Adama Kamara**.

François Krotoff a présenté le type d'**arrangements provisoires** pouvant être conclus dans l'attente de la conclusion d'un accord de délimitation.



GIDE

Point d'orgue de cette deuxième journée, la **table ronde** a constitué un moment d'échange entre participants au cours duquel chacun a pu faire le point par écrit, dans une grille d'analyse complète, sur l'état d'avancement des négociations entreprises avec l'Etat voisin, sur la collecte des données techniques utiles au dossier de délimitation ou encore sur l'existence d'activités unilatérales dans la zone maritime litigieuse.

Les participants ont bénéficié de l'aide de tous les intervenants pour faire le point sur les prochaines étapes de leurs dossiers respectifs.

GRILLE D'ANALYSE			
LA DELIMITATION DE LA FRONTIERE MARITIME ENTRE _____			
I. LA PREPARATION			
1.1 L'équipe de négociation		1.2 Le dossier	
Les membres		Les données historiques	
L'équipe est-elle constituée?		Ai-je l'ensemble des documents	
De combien de membres est-elle constituée?		<ul style="list-style-type: none"> historiques 	
Regroupe-t-elle les compétences nécessaires?		<ul style="list-style-type: none"> officiels 	
Les autorités appropriées ont-elles été mobilisées (MAE, Ministère du Pétrole, de l'intérieur, etc.) ?		<ul style="list-style-type: none"> juridiques 	
		Suis-je satisfait du travail de collecte?	
		Y a-t-il d'autres entités à solliciter pour collecter d'autres documents?	
Les tiers		Les données techniques	
L'équipe est-elle assistée de tiers experts (juriste, cartographes, géologues, etc.) ? Si oui, par qui?		L'Etat A dispose-t-il	
Des tiers pourraient-ils être sollicités en complément?		<ul style="list-style-type: none"> d'une réglementation sur les espaces maritimes? 	
		<ul style="list-style-type: none"> de cartes marines à jour? 	
L'organisation du travail de l'équipe			
Avec quelle régularité l'équipe se réunit-elle ?			
		[Pour chacune des activités décrites ci-dessus, précisez sa nature : (i) atteinte pl	
		Pétrole & Gaz	
		Pé	

Extrait de la grille d'analyse remplie par les participants lors de la table ronde

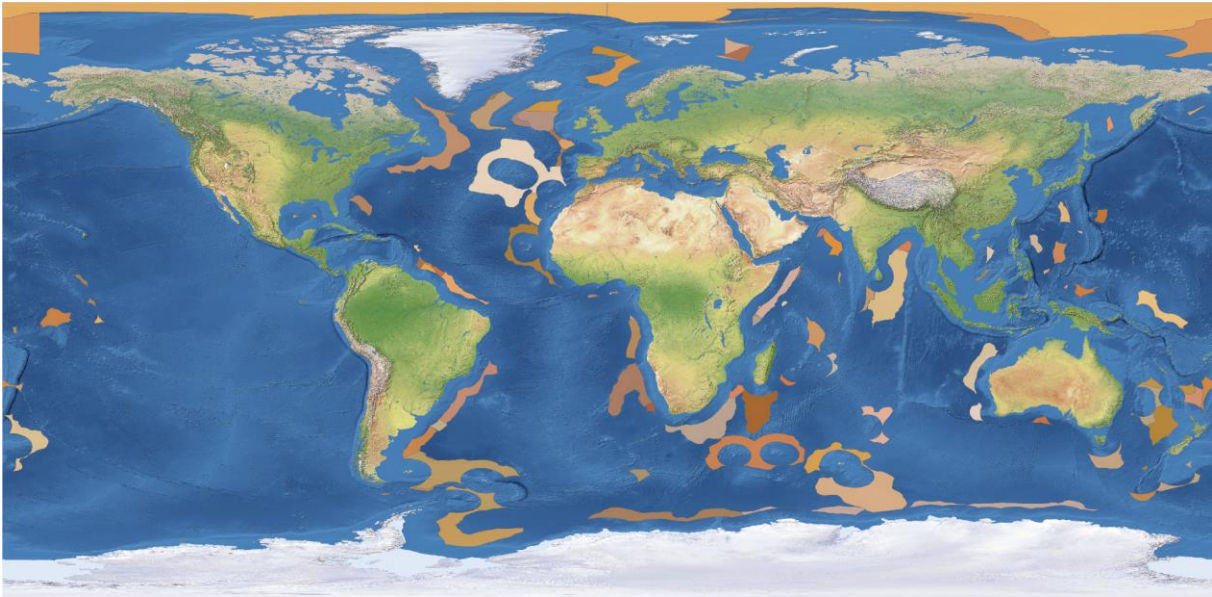
.....

Les participants et les intervenants se sont retrouvés pour un **dîner** au restaurant étoilé de l'Hôtel Ivoire, le Toit d'Abidjan.

GIDE

La matinée du dernier jour a été consacrée à la **délimitation du plateau continental au-delà des 200 milles marins**.

Lindsay Parson et Martin Pratt ont présenté le régime juridique applicable, la détermination des limites extérieures du plateau continental étendu et la procédure devant la Commission des Limites du Plateau Continental.



Plateau continental au-delà des 200 milles marins : demandes à ce jour

Un atelier a été consacré à l'examen de la **demande conjointe du Cap-vert, de la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra-Leone**.

.....

Pour toute question ou pour solliciter une copie des interventions et de la documentation qui a été remise aux participants pendant la conférence, merci de contacter

**Isabelle Rouche (isabelle.rouche@gide.com) ou
Jean-Sébastien Bazille (bazille@gide.com)**